



## COOPERATION AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

On trouvera dans le présent document un résumé des activités menées en collaboration avec le système des Nations Unies entre octobre 2012 et mars 2013.

### Organisation des Nations Unies

- L'UIP s'est associée à l'un des grands processus onusiens qui a pour objet de redéfinir le cadre actuel du développement à la lumière de nouveaux défis et en fonction de l'expérience acquise avec les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui appartiendront bientôt au passé. Pour commencer, l'UIP a apporté une contribution aux travaux du Groupe de personnalités de haut niveau mis en place par le Secrétaire général de l'ONU pour étudier le programme de développement pour l'après-2015, qui s'est réuni à Monrovia (Libéria) fin janvier. Les délibérations ont porté en grande partie sur la nécessité d'inclure, dans les objectifs de développement durable (ODD) qui doivent succéder aux OMD, un objectif relatif à la gouvernance démocratique. Dans le prolongement de cette rencontre internationale, l'UIP a invité les parlements nationaux à prendre part aux diverses consultations nationales, et les parlementaires à exprimer leur point de vue en répondant à un sondage en ligne de l'ONU.
- L'UIP a pris part aux réunions du Groupe de travail ouvert sur les ODD, récemment créé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a participé en outre à la première phase des consultations en vue de la création d'un forum de haut niveau sur le développement durable qui serait appelé à succéder à l'actuelle Commission du développement durable d'ici la fin de l'année. Ce nouveau forum serait une structure ouverte à différents intervenants, notamment aux parlementaires.
- Une première réunion de préparation s'est tenue à Vienne, au mois de décembre, en vue de la session de 2014 du Forum de coopération en matière de développement. Il y a été question de l'égalité des sexes et de la place qu'elle devait occuper dans l'agenda de développement de l'après-2015. Seul partenaire parlementaire du Forum, l'UIP a participé activement aux discussions. La Présidente du Parlement autrichien faisait partie des responsables de haut rang présents à cette réunion qui s'est étalée sur deux jours.

- L'Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies s'est tenue les 6 et 7 décembre. Elle avait cette année pour titre : Approches parlementaires de la prévention des conflits, de la réconciliation et de la consolidation de la paix : un chemin à défricher. Près de 200 parlementaires s'y sont lancés dans un débat nourri avec ambassadeurs et responsables onusiens. La nouvelle formule retenue pour l'Audition de cette année semble avoir été un succès si l'on en croit les échos des participants qui ont été invités à remplir un formulaire à ce sujet. En outre, cette rencontre a permis de mettre en évidence la contribution que les parlements pouvaient apporter à la paix dans le monde, tant par leur action propre qu'en collaboration avec l'ONU.
- L'UIP a intégré un groupe consultatif multipartite récemment créé par le Président du Conseil économique et social de l'ONU, aux côtés de représentants de la société civile et du secteur privé. Ce groupe informel qui s'est réuni pour la première fois au mois de janvier a vocation à réfléchir à une modernisation du Conseil économique et social, notamment pour que ses décisions soient plus faciles à mettre en œuvre à l'échelon national. Parallèlement, l'UIP a entamé des consultations avec le Secrétariat du Conseil économique et social quant aux modalités de collaboration entre le Conseil et les parlements.
- Enfin, s'agissant des travaux de fond de l'ONU, l'UIP s'est montrée particulièrement active durant les trois derniers mois de 2012, dans les discussions relatives à la réforme des activités opérationnelles de l'ONU sur le terrain (sous le point de l'ordre du jour intitulé Examen quadriennal complet). Elle plaide pour que les équipes de pays des Nations Unies travaillent en partenariat direct avec les parlements afin de faciliter la mise en œuvre des plans de développement nationaux. L'UIP a fait des déclarations importantes devant l'Assemblée générale au sujet des OMD, des activités opérationnelles de l'ONU et du développement durable.

### **ONU Femmes**

- En collaboration avec ONU Femmes, l'UIP a organisé, le 5 mars, une réunion parlementaire sur les violences faites aux femmes, en marge de la 57<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme. Cette réunion a été l'occasion de mieux faire comprendre aux décideurs onusiens les positions que les parlements et l'UIP défendent depuis longtemps sur ce sujet sensible. Il a été donné lecture d'un résumé des conclusions devant la plénière de la Commission.
- L'UIP et ONU Femmes ont apporté une aide conjointe à l'intégration de l'égalité des sexes dans les travaux de la Commission parlementaire turque de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes. Une auto-évaluation du Parlement turc a été organisée dans ce cadre en décembre 2012. Celle-ci a permis à la Commission de l'égalité des chances pour les hommes et les femmes de faire le bilan de ses travaux en matière législative, d'évaluer son rôle au sein du Parlement et de faire le diagnostic des améliorations nécessaires.

## **PNUD**

- Le Protocole d'accord qui lie l'UIP et le PNUD a fait l'objet d'un examen global fin 2012, conformément aux dispositions de ce texte. Les représentants des principaux bureaux du PNUD ont rencontré l'encadrement de l'UIP avec qui ils ont passé en revue tous les domaines dans lesquels les deux organisations travaillent en partenariat. Le bilan est extrêmement positif. Toutefois, il a aussi permis de mettre en évidence la nécessité de parfaire les modalités de travail dans certains domaines et de renforcer la coopération dans des secteurs jusque-là trop peu pris en compte. Les discussions relatives au prochain protocole d'accord ont commencé en début d'année. Le Président de l'UIP a rencontré l'Administratrice associée du PNUD à qui il a fait part de son adhésion de principe à l'élaboration du nouveau protocole.
- Dans le cadre de son travail à l'appui des OMD, l'UIP a contribué à l'organisation à Dacca et Manille de deux consultations infra-régionales auxquelles étaient conviés des parlementaires et des représentants de la société civile. Les déclarations finales des deux séries de consultations seront prises en compte pour la définition de l'agenda de développement de l'après-2015, qui entrera en vigueur une fois les OMD arrivés à échéance.
- Au premier trimestre de 2013, l'UIP s'est associée au Groupe de la gouvernance démocratique du PNUD avec lequel elle a travaillé, à l'élaboration d'un sondage destiné aux parlementaires sur les éléments clés de la démocratie. De son côté, le Groupe de la gouvernance démocratique a participé à la préparation d'un atelier sur la gouvernance qui se tiendra à l'Assemblée de Quito.
- L'évaluation du premier Rapport parlementaire mondial, publié par l'UIP et le PNUD en avril 2012, a débuté. A ce jour, 14 parlements ont pris des mesures suite à la publication de cet ouvrage qui est désormais disponible en huit langues.
- L'UIP a continué à travailler en étroite collaboration avec les bureaux de pays du PNUD dans le cadre de projets d'assistance technique et de renforcement des capacités des parlements nationaux, exécutés, ces six derniers mois, en Afghanistan, au Bangladesh, au Myanmar, en Palestine et en République démocratique du Congo.

## **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

- L'UIP a présenté des rapports aux 53<sup>ème</sup> et 54<sup>ème</sup> sessions du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, sur la participation des parlements à l'établissement et à la présentation des rapports nationaux et sur la situation des femmes dans la vie politique des pays concernés.
- L'UIP a participé à la 10<sup>ème</sup> session du Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Mme L. Meier-Schatz, parlementaire suisse, a fait un exposé sur le rôle du Parlement dans la lutte contre la discrimination raciale, où elle a mis en avant les efforts sans relâche que l'UIP déploie depuis la Conférence de Durban, tenue en 2001, pour associer les parlementaires à la lutte contre la discrimination raciale.

### **Organisation mondiale de la santé (OMS)**

- L'UIP a présenté un rapport au Secrétaire général de l'ONU sur les mesures qu'elle a prises conformément à son adhésion à la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants.
- L'UIP a apporté sa contribution à plusieurs manifestations de l'OMS relatives à la mise en œuvre des recommandations de la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant. Elle y a notamment délégué des membres de son personnel spécialisé et de son encadrement et a encouragé les parlementaires à participer à ces rencontres. L'UIP a également contribué au premier rapport du Groupe d'experts indépendant sur la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant.
- Avec un appui financier et technique de l'OMS, le projet de l'UIP relatif à la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant a pu accélérer ses travaux visant, d'une part, à accompagner les parlements dans ce domaine et, de l'autre, à donner une perspective parlementaire aux projets mondiaux. Dans le cadre de ce projet, l'UIP a prévu de publier un manuel à l'usage des parlementaires sur la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, elle a aidé le Parlement du Kenya à faire une rapide évaluation du cadre législatif national relatif à la santé de la mère et de l'enfant et le Parlement de l'Ouganda à se doter d'un programme global de protection de la santé de la mère et de l'enfant. L'OMS s'est associée à ses efforts en prenant part aux travaux du groupe de référence technique qu'elle a mis en place dans le cadre de ce projet.

### **Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)**

- Le Bureau régional du FNUAP pour l'Afrique a contribué sur les plans financier, technique et logistique à l'organisation d'une réunion de consultation au sujet de la proposition de l'UIP de publier un guide à l'usage des parlementaires sur la santé de la femme et de l'enfant. Cette consultation s'adressait entre autres aux parlementaires.
- Le FNUAP, et avec lui l'UNICEF, a accompagné l'UIP dans ce domaine en s'associant aux travaux de son groupe de référence technique.

### **Organisation mondiale du commerce (OMC)**

- Enfin, la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est déroulée à la mi-novembre, à Genève. Intitulée Revenir aux fondamentaux : relier politique et commerce, cette rencontre a été consacrée au système commercial en vigueur dans une optique de création d'emplois et de croissance économique. Elle a également donné lieu à une audition avec le Directeur général de l'OMC.